

XXXV<sup>e</sup> CILPR  
Congrès International  
de Linguistique  
et de Philologie Romanes

3-8 septembre 2007  
Innsbruck

XXXV<sup>e</sup> Congrès International  
de Linguistique  
et de Philologie Romanes

Innsbruck 2007

Éditeurs:

Maria ILIESCU, Heidi SILLER-RUNGGALDIER, Paul DANLER

TOME VII

- Section 15: La place du romanche, du ladin dolomitique  
et du frioulan dans la Romania  
Section 16: La place du sarde dans la Romania  
Section 17: Le français du Canada et des États-Unis  
Section 18: Les langues créoles à base romane  
Section 19: Formation des mots et locutions

Table ronde: Le plurilinguisme en Europe et l'avenir des  
langues romanes

De Gruyter

2010 • De Gruyter

partir de l'hypothèse selon laquelle le français colonial était une variété linguistique assez hétérogène, étant donné que les différents groupes d'immigrés francophones parlaient différentes variétés du français dialectal et populaire.<sup>5</sup> Ainsi s'est mise en place une situation linguistique et sociolinguistique tout à fait particulière notamment après l'arrivée des Acadiens dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle.<sup>6</sup> Nous ne savons pas dans quelle mesure il y avait déjà des processus de nivellement linguistique avant l'arrivée des réfugiés acadiens; ce qui est cependant hors de doute est qu'à partir de ce moment-là, le contact étroit entre divers sous-systèmes du français a déclenché un *nivellement de langues*, facteur important pour la genèse du français louisianais (Picone 2006).<sup>7</sup> La question qui en résulte est de savoir dans quelle mesure le cadien, ou mieux, le français louisianais est vraiment une *koïnè*, comme le supposent Rottet / Golembeski<sup>8</sup>, comparable, par exemple à la variété de l'anglais parlée à Milton Keynes (Kerswill 2002; Kerswill / Williams 2000; 2002).

## 2. Le cadien – un parler acadien «désacadianisé»?

En Louisiane, les traits caractéristiques de l'acadien traditionnel qui sont encore bien attestés en Nouvelle-Écosse ont connu un double sort:<sup>9</sup>

(a) ils n'ont pas survécu, comme le négateur *point*, le subjonctif *imparfait* ainsi que le passé simple en *i/ir*; le pronom typiquement acadien de la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel *je* est attesté en Louisiane au 19<sup>e</sup> siècle, mais n'est plus employé aujourd'hui (Rottet 2004).

(b) ils sont en coprésence avec des variantes plus communes. Ainsi, les formes traditionnelles acadiennes comme le pronom interrogatif inanimé *quoi* et la terminaison

langage des «Français étrangers» venus directement de France au cours de ce siècle, et par les séjours de nombreux jeunes Créoles envoyés en France pour leur scolarisation. Au 19<sup>e</sup> siècle, le «français colonial» du 18<sup>e</sup> aurait donc cédé la place à un «français de plantation», plus proche du standard (Picone / Valdman 2005), ce qui n'aide pas à connaître le français colonial des débuts de la colonie.

<sup>5</sup> Le caractère «mixte» du français colonial est aussi souligné par Dubois (2003a).

<sup>6</sup> «Of course, the interaction of all these speakers, representing so many vernacular varieties of French, might well have fostered some type of language leveling. My hypothesis, however, is that many sociolinguistic factors actually prevented a considerable amount of dialect leveling during this period» (Dubois 2003a: 46).

<sup>7</sup> Cf. Filkaid (1997: 283): «The Louisiana context is one of complex, long-term dialect contact and levelling». Un des problèmes les plus épineux est notre faible connaissance du cadien (ancien), ce qui ne nous permet pas toujours de nous prononcer avec certitude sur l'époque de la perte d'un trait précis ainsi que sur la date du nivellement linguistique.

<sup>8</sup> «Le français louisianais est caractérisable comme une *koïnè* provenant de la fusion, partielle ou totale selon la région, des variétés de français parlées par divers groupes d'immigrés» (Rottet / Golembeski 2004: 137). D'une façon prudente Rottet (2006: 174) ne parle que d'une espèce de *koïnè* française appelée «cadien» ou français louisianais, dans laquelle subsistent encore çà et là des différences régionales ayant résisté au nivellement.

<sup>9</sup> Cf. Rottet (2006), Neumann-Holzschuh / Wiesmath (2006), Dubois (2005).

## Nivellement linguistique et koïnésation en Louisiane

### 1. Introduction

Grâce aux recherches sur le cadien louisianais au cours des dernières décennies, nos connaissances sur la situation linguistique en Louisiane se sont beaucoup améliorées.<sup>1</sup> Bien qu'évidemment apparenté à l'acadien des Provinces Maritimes au Canada, le cadien louisianais a perdu des traits caractéristiques de l'acadien tout en adoptant des caractéristiques du français tel qu'il était parlé par d'autres groupes francophones installés dans la Louisiane coloniale où les Acadiens ne formaient qu'un groupe minoritaire (Dubois 2003a).<sup>2</sup>

Le français louisianais moderne, appelé cadien, est le produit de la confrontation de plusieurs variétés de français y compris les français «colonial» et «acadien» du 18<sup>e</sup> siècle et le français «de la société de plantation» du 19<sup>e</sup> siècle, pour ne pas exclure l'influence du créole louisianais. Mais dans l'esprit des Louisianais et souvent celui des chercheurs, c'est la contribution acadienne qui l'emporte toujours. (Rottet 2005: 213)<sup>3</sup>

Un des problèmes majeurs qui se pose lors des recherches diachroniques dans ce domaine est notre connaissance limitée du français parlé de l'époque.<sup>4</sup> Il faut sans doute

<sup>1</sup> Cf. Byers (1988), Rottet (2001; 2004; 2005; 2006), Picone (2006), Dubois (2003a; 2003b; 2005) ainsi que les travaux effectués à Ratisbonne dans le cadre du projet *Grammaire comparée du français acadien et louisianais*, dont quelques résultats préliminaires se retrouvent dans Neumann-Holzschuh (2006; 2008) et Neumann-Holzschuh / Brasseur / Wiesmath (2005).

<sup>2</sup> Pour l'histoire démographique de la Louisiane aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, cf. les travaux de Carl Brasseaux (par exemple Brasseaux 1992) ainsi que Dubois (2003a), Picone / Valdman (2005), Picone (2006), Klingler [s.a.].

<sup>3</sup> «Nevertheless, what the new wave of French-speaking migrants triggered was a higher diffusion of speech norms among regional vernaculars. I.e. the introduction of variation at different linguistic levels, though no one knows to what extent. This assumption is supported by on-going research on the maintenance of Acadian traditional features (Dubois 2000; 2002); this shows the long-standing presence of low-status usages from regional areas (Normandy, Poitou, Saintonge etc.) – as well as features from 19<sup>th</sup> century Île-de-France – in Cajun French (as contrasted to Acadian French in Canada), as it was spoken in geographically distinct communities in Louisiana» (Dubois 2003a: 59).

<sup>4</sup> Cf. Rottet (2006: 174) «Le français parlé des Créoles blancs du 18<sup>e</sup> siècle représente l'inconnue la plus importante; leurs descendants au 19<sup>e</sup> siècle parlaient un français fortement influencé par le

que la forme *est-ce que* s'est répandue en Louisiane aux dépens de *-ti*.<sup>15</sup>

(b) Adverbes interrogatifs périphrastiques

En acadien traditionnel les adverbes interrogatifs *quand*, *comment*, *où*, *pourquoi* apparaissent, majoritairement, sous une forme périphrastique, selon Gesner (1984 / 1985: 149-151): *quand ce que*, *comment c'que*, *où (ce) que*, *pourquoi c'que*.<sup>16</sup> A l'exception de *pour quoi (ce que)*<sup>17</sup>, ces formes sont également attestées en Louisiane (Papen / Rottet 1997: 105sq.), elles sont pourtant clairement concurrencées par les formes simples, les seules d'ailleurs mentionnées par Conwell / Juilland (1963).<sup>18</sup> Pour ce qui est de *quand ce que / (é)quand* en tant que conjonction, le français cadien a étendu l'emploi de *(é)quand*, forme non-périphrastique, tandis que le français acadien préfère la forme *quand ce que*. Les deux variétés ont donc évolué dans des directions opposées.<sup>19</sup>

(c) le pronom démonstratif *c'ti* [sti] <celui, celle>

Pour ce qui est des pronoms démonstratifs *celui (là)*, *celle (là)*, la forme typiquement acadienne et canadienne *c'ti* [sti] n'est pas attestée dans la majorité des paroisses louisianaises.<sup>20</sup> Les formes cadiennes les plus répandues correspondent à des formes du français parlé, voire dialectal, elles aussi attestées en Acadie à côté de *c'ti*: ainsi aux pronoms français *celui (là)* et *celle (là)* correspondent en cadien les formes *çu(f)-là*, *celui-là*, *lui-là*, *ça-là* au masculin ainsi que *cette-là* au féminin.<sup>21</sup>

*petit bracelet, chère* (LFLD Mamou – Évangeline) ainsi qu'après la conjonction *quand même*:  
*mais où quand-même-ti des goujons ça serait mieux que pas rien* (Stäbler 1995a: 224).

<sup>15</sup> Historiquement, Léard (1996) montre qu'en français, la particule *-ti* a été concurrencée depuis le début de son histoire par *est-ce que*, qui, au moins en France, l'a emporté sur *-ti*, condamné très tôt par les grammairiens et considérée comme dialectale en France aujourd'hui. Cela permet éventuellement de conclure que dans ce cas particulier, une forme plus standard a supplanté une forme considérée comme populaire et / ou régionale, sous l'influence du français colonial ou de plantation.

<sup>16</sup> Pour l'étymologie cf. Brasseur (2001).

<sup>17</sup> En Louisiane, l'équivalent de *pourquoi* est *quoi faire* (cf. Brasseur 2001: 384).

<sup>18</sup> A propos des conjonctions, Stäbler (1995b: 165) parle d'une occurrence occasionnelle d'un *ce* parasite («gelegentliche Zwischenschaltung eines funktionslosen *ce* im Konjunktionsteil»).

<sup>19</sup> Pour l'emploi des adverbes interrogatifs ainsi que des conjonctions périphrastiques dans l'acadien du Nouveau Brunswick cf. Arrighi (2005: 309), ainsi que Wiesmath (2006: 129) pour une analyse diachronique.

<sup>20</sup> Seul Dubois confirme l'existence de cette forme à Lafourche, sans pourtant en donner un exemple (Dubois 2005: 291-2; 2003b: 93). Nous avons trouvé une attestation dans le texte de de la Houssaye: *Le même qué c'ti à mam* (Le même que c'lui de madame Labauve) (de la Houssaye 1888 / 1983: 25); en outre, cette forme est confirmée par Ditchy (1932: 22): *celui-ci = c'tui-ci, c'l-là*. Cf. Brasseur (2001: 138) pour des informations étymologiques.

<sup>21</sup> Cf. Papen / Rottet (1997); Conwell / Juilland (1963); Guilbeau (1950).

verbale de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel *-(i)ont* coexistent avec *qui*, forme répandue dans le français du 18<sup>e</sup> siècle, ainsi que la terminaison verbale standard *-(i)ent*. Selon Byers (1988) et Rottet (2006), la répartition topoléctale est assez prononcée: les formes typiquement acadiennes sont concentrées dans les paroisses de l'Ouest (Acadia, Assomption, Lafayette, Vermilion), les formes non-acadiennes prédominent dans les paroisses du Nord (Avoyelles, Évangéline), où la population acadienne a toujours été assez faible, ainsi qu'à Lafourche / Terrebonne.<sup>10</sup>

A côté de ces phénomènes, il y en a d'autres qui attestent que le cadien louisianais doit être considéré comme un parler «dédialectalisé» ou «désacadianisé» sur une échelle hypothétique d'acadianité; parmi eux, la particule interrogative *ti*, les adverbes interrogatifs périphrastiques, le pronom démonstratif *c'ti* et l'adjectif démonstratif *c'te*.<sup>11</sup>

(a) La particule *ti*

Contrairement à l'acadien, le cadien préfère –au moins aujourd'hui– la construction interrogative avec *est-ce que* ou l'intonation ascendante dans la question directe. Dans l'acadien des Maritimes comme d'ailleurs au Québec, cependant, c'est la construction avec la particule *-ti* qui est préférée dans l'interrogation directe.<sup>12</sup> Certes, la construction interrogative avec *-ti* est également –bien que rarement– attestée en Louisiane, mais il s'agit cependant de sources non contemporaines.<sup>13</sup> Dans les corpus actuels, cette construction est tout à fait minoritaire.<sup>14</sup> C'est apparemment sous l'influence d'autres variétés du français

<sup>10</sup> Cf. Rottet (2006: 187): «Les deux variables examinées ici illustrent deux dénouements différents des contacts dialectaux qui ont donné naissance au français louisianais d'aujourd'hui. L'exemple de la compétition entre QUOI et QUI illustre le cas où deux variantes majeures survivent encore aujourd'hui, mais l'une ou l'autre d'entre elles l'a emporté localement dans la plupart des régions. Il est raisonnable d'attribuer les interrogatifs en QUI aux Créoles blancs du 18<sup>e</sup> siècle et les interrogatifs QUOI aux Acadiens, non seulement parce que la distribution géographique de ces formes correspond assez bien à ce que nous savons du pourcentage de Créoles et d'Acadiens dans les diverses régions, mais aussi parce que le CL, variété dont les origines se situent dans les plantations louisianaises avant l'arrivée des Acadiens, est une variété en QUI interrogatif. En revanche, l'exemple de J'AVONS permet de tracer la survivance et finalement l'extinction d'un acadianisme bien connu sur le sol louisianais; c'est un cas où l'une des variantes a fini par l'emporter sur les autres dans toute l'Acadiana».

<sup>11</sup> Notons cependant que ces phénomènes ne sont pas des traits caractéristiques des seuls parlars acadiens! Au contraire, il s'agit plutôt de traits attestés dans plusieurs variétés du français nord-américain, parmi lesquelles l'acadien. Par rapport aux variétés canadiennes, cependant, ces formes ont été refoulées par des formes plus communes en Louisiane.

<sup>12</sup> Cf. Gesner (1984 / 1985); Wiesmath (2006); Arrighi (2005).

<sup>13</sup> Cf. Ditchy (1932: 20): *Vous avez ti été-là bas? Vous v'lez ti dîner? et de La Houssaye (1888 / 1983): j'pouvions vous donner seulement deux chorus, ça vous va l'y? (21), c'est y assez, mame? (25).*

<sup>14</sup> Cf. Papen / Rottet (1997: 105sq.), Guilbeau (1950: 147), Conwell / Juilland (1963: 190), Brandon (1955). Notons que *ti* est pourtant attesté dans une structure exclamative: *Oh, j'at ti regretté mon*

(d) L'adjectif démonstratif féminin *c'ye* [ste] [ste] < cette >

Cette forme d'usage populaire en France et encore très répandue en Acadie<sup>22</sup> est aussi attestée en Louisiane, où elle est pourtant concurrencée par la forme commune *cette* [set] selon Guilbeau (1950: 134) il s'agit même d'une «uncommon variant».<sup>23</sup>

- Ote voir ces grillots de sus c'te table (Rottet 2001: 145)
- Parce que t'avais tout ste [ste] bande de petits (Corpus Dubois, Avoyelles)
- C'te Pouponne, c'est la brebis, la perle de Bon Dieu! (de la Houssaye 1888 / 1983: 22)
- Là quand j'ai eu tout coulé c't'eau là (Dubois et al. 2006: 166)

Ces données complémentaires viennent, selon moi, étayer la remarque faite ci-dessus sur le statut particulier du cadien au sein de l'espace variationnel acadien. Du point de vue de la morphosyntaxe, le cadien louisianais est un dialecte hybride qui –selon les régions– apparaît comme largement désacadianisé.<sup>24</sup> Les formes typiquement dialectales (qui –*nota bene*– ne sont pas forcément limitées au domaine de diffusion de l'acadien) sont soit abandonnées, soit plus nettement concurrencées par des formes plus proches du standard que dans les Provinces Maritimes. Il faut se rendre compte, cependant, que la désacadianisation ne touche nullement toutes les catégories de la même manière, si bien qu'il est impossible de considérer en bloc une variété comme «plus conservatrice» ou «plus innovatrice». La césure se fait souvent au sein même d'une catégorie, comme on le voit par les interrogatifs *qui* et *quoi*. Dans la majorité des cas, la présence des traits acadiens est, comme l'observe à juste titre Dubois (2005), plutôt une question de degré et de localité que de présence ou d'absence. Il nous semble donc qu'en Louisiane, nous sommes en présence d'une désacadianisation / dédialectalisation différentielle, ce qui appuierait l'argumentation de Klingler [s.a.] pour qui le terme *cadien* n'est qu'un simple «label» correspondant plutôt à un concept socio-historique qu'à un terme purement linguistique.

<sup>22</sup> Notons que cette forme s'emploie aussi en tant qu'adjectif démonstratif du masculin (fr. «ce») dans les Provinces Maritimes ainsi qu'à Terre-Neuve.

<sup>23</sup> *c'ye* n'apparaît que rarement dans le corpus de Stäbler. Cette forme est attestée par Ditchy (1932: 21) et Brandon (1955: 429). Cf. Brasseur (2001: 138) pour des informations étymologiques et dialectologiques.

<sup>24</sup> Dubois (2005: 291) constate également que «les formes morpho-syntaxiques (à l'exception de l'ordre des adverbess et des pronoms démonstratifs dans la paroisse Lafourche et du suffixe *-ont* à Vermilion) ont été remplacées par des formes plus communes». Pour ce qui est de la prononciation cadienne, elle aussi, Bodin (1988) atteste une perte considérable de dialectalismes caractéristiques de l'acadien ainsi qu'une forte influence par le standard.

## 3. Le cadien – une koïnè?

Si l'on part du principe que le cadien louisianais est certes marqué de façon durable par le français acadien, sans pour autant être comparable aux variétés de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne son «acadianité», on est alors en droit de poser la question de sa classification linguistique. Est-ce que cette variété hybride est véritablement le produit d'un processus de koïnisation, ou s'agit-il plutôt d'un «simple» nivellement linguistique? La définition classique du terme *koïnè* est donnée par Trudgill:

In dialect contact and dialect mixture situations there may be an enormous amount of linguistic variability in the early stages. However, as time passes, focusing takes place by means of reduction of the forms available. This reduction takes place through the process of koïnization, which consists of the *levelling* out of minority and otherwise marked speech forms, and of *simplification*, which involves, crucially, a reduction in irregularities. [...] The result of the focusing associated with koïnization is a historically mixed but synchronically stable dialect which contains elements from the different dialects that went into the mixture, as well as interdialect forms that were present in none (Trudgill 1986: 107).<sup>25</sup>

Une définition plus récente est fournie par Siegel (2001: 175):

A koïne is a stabilized contact variety which results from the mixing and subsequent levelling of features of varieties which are similar enough to be mutually intelligible, such as regional or social dialects. This occurs in the context of increased interaction among speakers of these varieties.

Tous deux définissent donc le concept comme le résultat d'un processus au cours duquel l'accès est mis sur les restructurations à l'œuvre dans la communication quotidienne spontanée.<sup>26</sup>

Même si les travaux s'y rapportant diffèrent sur certains détails<sup>27</sup>, les critères donnés pour qu'on puisse parler de koïnisation sont plus ou moins les mêmes:

- il doit s'agir d'un mélange de sub-systèmes d'une même langue;
- il faut toute une gamme de restructurations comme le *mixing*, le nivellement linguistique et la simplification;

<sup>25</sup> Cf. Tuten (2003: 13sq.) pour une très bonne vue d'ensemble.

<sup>26</sup> Dans la linguistique diachronique moderne, les termes *koïnè* et *koïnisation* jouent un rôle de plus en plus important. Ainsi, Selig (2008) et Gröbl (sous presse) soulignent que le domaine des phénomènes auxquels est appliqué le concept de koïnisation est très hétérogène et que l'emploi de ces termes pour une situation linguistique donnée demande une analyse méticuleuse des conditions sociolinguistiques respectives. Ainsi la koïnisation dans le domaine de l'oral se distingue-t-elle d'une koïnisation dans le domaine de la scripturalité; d'autres facteurs ayant des répercussions sur le résultat d'un processus de koïnisation sont la présence ou l'absence d'une langue standard, ou bien la coexistence de la nouvelle koïnè avec d'autres variétés régionales ou sociales.

<sup>27</sup> Cf. Siegel (1985; 1993a; 1993b; 2001); Kerswill (2002); Tuten (2003); Hinskens et al. (2005).

- le produit de tous ces processus doit être une variété assez homogène et stable, qui, éventuellement, entre dans les registres officiels (et est même employée comme langue de distance).

Dans quelle mesure ces critères peuvent-ils être appliqués au cadien louisianais?

- En Louisiane, le contact linguistique s'effectue bien entre différentes variétés d'un même système linguistique: le français de l'époque coloniale;
- La cooccurrence de *qui* / *quoi*, *-ent* / *-ont* et *c'te* / *cette* illustre le degré du «mélange» linguistique qui a eu lieu en Louisiane. L'abandon presque total de *je* en tant que pronom de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel<sup>28</sup>, la perte du négateur *point* ainsi que le recul des démonstratifs *c'ti* et *c'te*, de la particule interrogative *-ti*, des adverbes interrogatifs périphrastiques en faveur des formes plus communes *celui* (*-là* / *-ci*), *cette*, *est-ce que* et des adverbes interrogatifs simples témoignent d'un nivellement en faveur de formes plus proches du standard. Pour ce qui est du phénomène de «simplification» – terme sans aucun doute épineux, étant donné qu'il faut bien distinguer entre «réduction» dans le sens d'appauvrissement (notamment stylistique) et dans le sens de diminution de l'irrégularité<sup>29</sup> – ces processus se sont tous les deux déroulés en Louisiane. Quant au second, le cadien louisianais fournit de nombreux exemples de l'élimination de formes morphologiquement irrégulières: (a) régularisation des catégories du nombre et du genre, (b) abandon du subjonctif imparfait encore assez vivant en Acadie, notamment en Nouvelle-Écosse, (c) abandon des formes du passé simple en *-ir*.<sup>30</sup>

Pour ce qui est de la morphosyntaxe, il est donc hors de doute que les processus de reconstruction qu'a subis le cadien louisianais au cours de son histoire sont pratiquement les mêmes que ceux qui ont été observés dans les koinés classiques.<sup>31</sup> Ne reste que le troisième critère, c'est-à-dire le degré de «focusing», le décroissement de la variabilité

<sup>28</sup> Cf. Rottet (2006) pour une analyse du type J'AVONS dans les variétés de l'acadien. La perte de cette forme en cadien pourrait être interprétée comme un indice du fait que lors du nivellement dialectal ou de la koinéisation, les formes particulièrement marquées sont abandonnées les premières (cf. Hinskens *et al.* 2005: 11).

<sup>29</sup> Cf. Siegel (2001: 183), Kerswill (2002: 670-671), Tuten (2003: 41), Hornsby (2002: 23). Tuten (2003: 19) ainsi que Kerswill / Williams (2000) soulignent, cependant, que la koinéisation n'entraîne pas forcément la simplification.

<sup>30</sup> Cf. Neumann-Holzschuh / Wiesmath (2006), Neumann-Holzschuh (2005; 2006). Ces évolutions ne doivent pas être confondues avec les changements observables dans le parler des semi-locuteurs, cf. Rottet (2001).

<sup>31</sup> Cela nous mènerait trop loin d'examiner ici ce qui a conduit dans chaque cas à la sélection du trait considéré, d'autant que cela ne peut pas toujours être déterminé avec certitude. Divers facteurs jouent un rôle, comme le caractère marqué (vs. non marqué), la fréquence, la diffusion, le prestige ainsi que la saillance, cf. Siegel (2001: 179), Hornsby (2003: 23), Hinskens *et al.* (2005: 46), Kerswill / Williams (2002). En fin de compte, Jeff Siegel a sans doute raison quand il constate que «Koinés can be quite capricious in the choice of item that is incorporated» (Siegel 1993b: 116). Quant à savoir s'il s'agit effectivement d'une «arbitrary selection of marked variables drawn from multiple sources» (Dubois 2003a: 57), on laissera pour l'instant cette question en suspens.

débouchant sur une certaine stabilisation et homogénéisation de ce nouveau dialecte. C'est là un aspect qui, à notre avis, pose un problème: étant donné le haut degré de variation intradialectale, présent de tout temps, ainsi que les différents degrés d'«acadianité» selon les régions (nous ne parlons pas ici des conséquences de l'érosion linguistique!), on ne saurait, selon nous, classer le cadien comme une koiné «pure laine». Même si l'on concède qu'il y a eu une certaine réallocation dans un sens plutôt géographique que sociolinguistique<sup>32</sup>, l'application du concept à l'histoire du cadien pose problème. Il nous paraît plus pertinent de poser un nivellement dialectal dans le cas du cadien – ou plus précisément, d'une «structural dialect loss» au sens de Hinskens *et al.* (2005: 11)<sup>33</sup>, même si la délimitation est malaisée, comme le concède Tuten (2003: 80):

It is difficult to distinguish dialect levelling from koinéization because they share features and because koinéization over large areas is generally accompanied by dialect levelling. Dialect levelling can easily be considered a weak form of koinéization, but it does show some distinctions. First it does not lead to the formation of a clearly-distinguished new dialect, but rather seems to favour a general spread of features and the loss of peripheral dialects. Second, it does not necessarily favour simplification. Third, dialect levelling leads to gradual rather than abrupt changes of use of features between generations.

Plutôt que d'une koiné ayant acquis une certaine stabilité et servant de moyen de communication reconnu dans une communauté, le cadien devrait donc être classifié comme un *nouveau régiolecte* qui s'est formé graduellement sur la base de différentes variétés du français (dont l'acadien) et qui lui-même fait preuve d'une certaine fragmentation diatopique, présentant lui-même diverses sous-variétés.<sup>34</sup> Selon Kerswill (2002) une évolution plutôt graduelle ainsi que la continuité toujours discernable entre le nouveau régiolecte et les différents dialectes permettent de distinguer le nivellement dialectal de la

<sup>32</sup> Cf. Schneider (2003: 253) et Kerswill (2002: 672).

<sup>33</sup> «*Dialect levelling*, the process which reduces variation both within and between dialects, is structural dialect loss. Functional dialect loss, the gradual giving up of the dialect in favour of another language variety, is often referred to as *dialect shift*. Dialect levelling makes (a) individual dialects more homogeneous; and (b) different dialects more similar and, consequently, diastystems more homogeneous».

<sup>34</sup> Klingler [s.a.], lui aussi, considère le cadien comme une collection de variétés. On peut donc se demander s'il s'agit alors d'un «compromise dialect» au sens de Siegel (1985), auquel font référence Hinskens *et al.* (2005): «Unlike dialect levelling, koinéisation involves the mixing of features of [...] different dialects, and leads to a new compromise dialect» (2005: 11). On ne saurait ici examiner les raisons de façon exhaustive. Deux raisons semblent être particulièrement importantes: (a) l'isolement des différentes communautés acadiennes jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle et (b) l'arrivée de l'anglais en tant que langue dominante depuis le début du 19<sup>e</sup>. Cf. Dubois (2003a: 35): «I argue that the powerful shift to English that began to impact on French Louisiana during the 19th century made a single dialect of Louisiana French next to impossible». Selon Siegel (2001: 183), «Koiné formation requires intimate social interaction between speakers of different varieties in contact», ce qui ne semble pas avoir eu lieu avec la même intensité partout en Louisiane.

koïnésiation.<sup>35</sup> Il me semble pourtant que, plus que la genèse, c'est le faible degré de stabilisation du cadien qui contribue de façon décisive à ce que le français louisianais ne corresponde pas à la définition classique d'une koïne.<sup>36</sup> Il s'agit plutôt d'une nouvelle variété issue du nivellement dialectal, qui – et cela me paraît crucial – a toujours fait preuve d'une certaine variabilité, et dont le processus de nivellement n'a pas touché toutes les catégories dans la même mesure.<sup>37</sup>

Sans aucun doute, les processus de changement linguistique ayant contribué à l'émergence du français louisianais ont beaucoup de points communs avec ceux de la koïnésiation, et il ne serait certainement pas faux de parler d'une *koïnésiation inachevée*. Mais en dernière analyse, il semble plus approprié d'y voir une nouvelle variété régionale de français nord-américain combinant les caractéristiques de divers sous-systèmes diatopiques et qui, de la sorte, s'est partiellement éloignée du groupe des variétés acadiennes. Ainsi la discontinuité spatiale qui existe depuis 250 ans dans le monde acadien ainsi que les différentes situations de contact (cf. Neumann-Holzschuh 2008) ont contribué à remodeler l'espace variationnel de l'acadien dans le sens d'un certain clivage entre les variétés parlées au Canada et en Louisiane.

<sup>35</sup> Cf. Kerswill / Williams (2000: 84-85): «There is no normal historical continuity with the locality, either socially or linguistically. Most first and second generation speakers are oriented toward language varieties that originate elsewhere», cf. aussi Kerswill (2002: 698) et Tuten (2003: 67-73, 84). Cet argument est toutefois contesté, entre autres dans le cadre de la controverse à propos de la genèse des pidgins et des langues créoles, cf. Siegel (2001: 183-184) et Hinskens *et al.* (2005: 13).  
<sup>36</sup> On peut se demander dans quelle mesure le français louisianais, langue moribonde, peut effectivement être positionné sur l'échelle de koïnésiation conçue par Siegel (1985; 1993), qui distingue entre la phase I (*prekoïne*) et la phase II (*stabilized koïne*). La *prekoïne* «is the unstabilized stage at the beginning of koïnization. A continuum exists in which various forms of the varieties in contact are used concurrently and inconsistently. Levelling and some mixing has begun to occur, and there may be various degrees of reduction, but few forms have emerged as the accepted norm» (Tuten 2003: 23; cf. aussi Siegel 1985: 373); dans la *stabilized koïne* «lexical, phonological, and morphological norms have been distilled from the various subsystems in contact, and a new compromise subsystem has emerged. The result, however, is often reduced in morphological complexity compared to the contributing subsystems» (Tuten 2003: 23; cf. aussi Siegel 1985: 373). Une telle koïne stable «may become a literary language or the standard language of a country. This extension of use is often accompanied by linguistic expansion [...]» (Tuten 2003: 23; cf. aussi Siegel 1985: 373). Dans ce cas il s'agit d'une «expanded koïne», stade rarement atteint en réalité. Trudgill, lui aussi, prévoit trois stades de nivellement: «I: rudimentary leveling. II: extreme variability and further leveling. III: focusing and reallocation» (cf. Kerswill 2002: 679); sur cette échelle le français louisianais correspondrait sans doute au deuxième stade.

<sup>37</sup> Selon le scénario de Selig (2008), le français louisianais devrait également être classifié plutôt comme le produit d'un «mélange de dialectes» que d'une *koïnésiation stricto sensu*, qui présuppose la radicalité du changement des conditions sociales ainsi que la rapidité du changement linguistique.

## Bibliographie

- Arrighi, Laurence (2005): *Étude morphosyntaxique du français parlé en Acadie. Une approche de la variation et du changement linguistique en français*. Thèse de doctorat inédite. Avignon.
- Bodin, Catherine C. (1988): *The dialectal origins of Louisiana Acadian French*. Thèse de doctorat. University of North Carolina. Chapel Hill (UMI, Ann Arbor).
- Brandon, Elizabeth (1955): *Meurs et langue de la paroisse de Vermillion en Louisiane*. Ph.D. diss. Québec: Université Laval.
- Brasseaux, Carl (1992): *Acadian to Cajun: transformation of a people, 1803-1877*. Jackson / London: University Press of Mississippi.
- Brasseur, Patrice (2001): *Dictionnaire des régionalismes franco-terreneusiens*. Tübingen: Niemeyer.
- / Falkert, Anika (2005): *Français d'Amérique: approches morphosyntaxiques*. Paris: L'Harmattan.
- Byers, Bruce (1988): *Defining norms for a non-standardized language: a study of verb and pronoun variation in Cajun French*. Thèse de doctorat. Indiana University Bloomington.
- Conwell, Marilyn / Juillard, Alphonse (1963): *Louisiana French Grammar I. Phonology, Morphology and Syntax*. The Hague: Mouton.
- Ditich, J.K. (1932): *Les acadiens louisianais et leur parler*. Paris: Droz.
- Dubois, Sylvie (2000): *Final Report of the Cajun Project at LSU (grant SBR-9514831)*. Washington, DC: National Science Foundation Institute.
- (2002): *Le statut du français et les politiques linguistiques dans les provinces maritimes canadiennes et en Louisiane aux États-Unis*. In: Kirsch, Fritz Peter / Zacharasiewicz, Waldemar (edd.): *Kanada und die USA – Interkulturelle Perspektiven (Internationales Symposium Wien, 12.-14. Oktober 2000)*, 123-137.
- (2003a): *Letter writing in French Louisiana. Interpreting variable spelling conventions 1685-1840*. In: *Written Language and Literacy* 6/1, 31-70.
- (2003b): *Pratiques orales en Louisiane*. In: *La Tribune internationale des langues vivantes* 33, 89-94.
- (2005): *Un siècle de français cadien parlé en Louisiane*. In: Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (edd.), 287-305.
- / Salmon, Carole / Noetzel, Sibylle (2006): *Le français cadien comme héritage linguistique*. In: Clermont, Guy *et al.* (edd.): *Mémoires francophones: La Louisiane*. Limoges: PULIM, 163-177.
- Flikeid, Karin (1997): *Structural aspects and current sociolinguistic situation of Acadian French*. In: Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (edd.), 255-286.
- Gesner, B. Edward (1984 / 1985): *Les structures interrogatives dans le parler acadien de la baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse)*. In: *Journal of the Atlantic Provinces Linguistics / Revue de l'association de linguistique des Provinces Atlantiques* 6/7, 124-171.
- Grühl, Klaus (sous presse): *Les multiples origines du standard: à propos du concept de koïnésiation en linguistique diachronique*. In: *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Innsbruck, 3-8 septembre 2007*. Tübingen: Niemeyer.
- Guilbeau, John (1950): *The French spoken in La Fourche Parish, Louisiana*. Thèse de doctorat. University of North Carolina. Chapel Hill.
- Hinskens, Frans / Auer, Peter / Kerswill, Paul (2005): *The study of dialect convergence and divergence: conceptual and methodological considerations*. In: Auer, Peter *et al.* (edd.): *Dialect change: convergence and divergence in European languages*. Cambridge: Cambridge University Press, 1-48.
- Homsby, Davis (2002): *Dialect contact and koïnization: the case of northern France*. In: Jones, Mari C. / Esch, Edith (edd.): *Language Change. The Interplay of Internal, External and Extra-Linguistic Factors*. Berlin / New York: Mouton de Gruyter, 19-29.

- Houssaye, S. de la (1888 / 1983): *Pouponne et Balhasar*. Lafayette: Centre des études acadiennes.
- Kerswill, Paul (2002): *Koineization and Accommodation*. In: Chambers, J.K. / Trudgill, Peter / Schilling-Estes, Natalie (edd.): *The Handbook of Variation and Change*. Oxford: Blackwell, 669-702.
- / Williams, Ann (2000): *Creating a New Town koine: Children and language change in Milton Keynes*. In: *Language in Society* 29, 65-115.
- / Williams, Ann (2002): «Saliency» as an explanatory factor in language change: evidence from dialect levelling in urban England. In: Jones, Mari C. / Esch, Edith (edd.): *Language Change. The Interplay of Internal, External and Extra-Linguistic Factors*. Berlin / New York: Mouton de Gruyter, 81-110.
- Klingler, Tom [s.a.]: *Beyond Cajun: Towards an Expanded View of regional French in Louisiana*. (ms.).
- Leard, Jean-Marcel (1996): *Ti-tu, est-ce que, qu'est-ce que, ce que, hé que, don: des particules de modalisation en français?* In: *RQL* 24.2, 107-124.
- LFLD (Louisiana French Language Database) = *À la découverte du français cadien à travers la parole / Discovering Cajun French through the spoken word*. CD-ROM 2004. Indiana University Creole Institute. Bloomington.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (2005): *Le subjonctif en français acadien*. In: Brasseur / Falkert (edd.): 125-144.
- (2006): *Gender in French Creoles: The story of a loser*. In: Clements, J. Clancy et al. (edd.): *History, Society and Variation. In honor of Albert Valdman*. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins, 251-272.
- (2008): *The difference that space makes... Die Varietäten des Akadischen zwischen Kontinuität und Diskontinuität*. In: Heinemann, Sabine / Videsott, Paul (edd.): *Sprachwandel und (Dis)Kontinuität in der Romania*. Tübingen: Niemeyer, 41-55.
- / Brasseur, Patrice / Wiesmath, Raphaële (2005): *Le français acadien au Canada et en Louisiane: Affinités et divergences*. In: Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (edd.), 479-504.
- / Wiesmath, Raphaële (2006): *Les parlers acadiens: un continuum discontinu*. In: Papien, Robert A. / Chevalier, Gisèle (edd.): *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovations et description*. *RCLA* 9.2. / *RUM* 37.2, 233-249.
- Papien, Robert / Rottet, Kevin (1997): *A Structural Sketch of the Cajun French Spoken in Lafourche and Terrebonne Parishes*. In: Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (edd.), 71-108.
- Picone, Michael D. (2006): *Le français louisianais hors de l'Acadiana*. In: Papien, Robert A. / Chevalier, Gisèle (edd.): *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovations et description*. *RCLA* 9.2. / *RUM* 37.2, 221-231.
- / Valdman, Albert (2005): *La situation du français en Louisiane*. In: Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (edd.), 143-165.
- Rottet, Kevin (2001): *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*. Frankfurt a. M.: P. Lang.
- (2004): *Inanimate interrogatives and settlement patterns in Francophone Louisiana*. In: *Journal of French Language Studies* 14, 169-188.
- (2005): *Attestation et disparition du type j'avons en français cadien*. In: Brasseur, Patrice / Falkert, Anika (edd.), 213-227.
- (2006): *Évolution différente de deux traits de contact interdialectal en français louisianais: les cas de quoi et j'avons*. In: Papien, Robert A. / Chevalier, Gisèle (edd.): *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovations et description*. In: *RCLA* 9.2. / *RUM* 37.2, 173-192.
- / Golembeski, Dan (2004): *Régularisation de l'imparfait dans certaines variétés de français parlées aux Amériques*. In: Coveney, Aidan et al. (edd.): *Variation et francophonie*. Paris: L'Harmattan, 131-154.

- Schneider, Edgar W. (2003): *The Dynamics of New Englishes: From Identity Construction to Dialect Birth*. In: *Language* 79.2, 233-281.
- Selig, Maria (2008): *Koineisierung im Altfranzösischen? Dialektmischung, Verschriftlichung und Überdachung im französischen Mittelalter*. In: Heinemann, Sabine / Videsott, Paul (edd.): *Sprachwandel und (Dis-)Kontinuität in der Romania*. Tübingen: Niemeyer, 71-85.
- Siegel, Jeff (1985): *Koines and koineization*. In: *Language in Society* 14, 357-78.
- (1993a): *Controversies in the Study of Koines and Koineization*. In: *International Journal of the sociology of language* 99, 5-8.
- (1993b): *Dialect contact and koineization. A review of Dialects in Contact by Peter Trudgill*. In: *International Journal of the sociology of language* 99, 105-121.
- (2001): *Koine formation and creole genesis*. In: Smith, Norval / Veenstra, Tonjes (edd.): *Creolization and Contact*. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins, 175-197.
- Stähler, Cynthia (1995a): *La vie dans le temps et l'espace: Ein Korpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana*. Tübingen: Narr.
- (1995b): *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax. Das français cadien in Louisiana*. Tübingen: Narr.
- Trudgill, Peter (1986): *Dialects in contact*. Oxford: Blackwell.
- Tuten, Donald N. (2003): *Koineization in Medieval Spain*. Berlin / New York: Mouton de Gruyter.
- Valdman, Albert (ed.) (1997): *French and Creole in Louisiana*. New York: Plenum.
- / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (edd.) (2005): *Le français en Amérique du Nord. État présent*. Saint-Nicolas: Presse de l'Université Laval.
- Wiesmath, Raphaële (2006): *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*. Paris: L'Harmattan.